

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-2 ;
- Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF);
- Vu l'arrêté du 1^{er} septembre 2020 ;

arrête

- Article 1** Il est mis fin aux fonctions de chargé de mission « Biodiversité et Mobilité » de monsieur Pascal RUTKOWSKI.
- Article 2** Les dispositions du présent arrêté prennent effet au 31 aout 2025.
- Article 3** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente sur le portail numérique de l'Université pour l'ensemble des personnels et des usagers au sein de l'Université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par le Direction Générale.
- Article 4** Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 1^{er} septembre 2025

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

